



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
LIGUE DE FOOTBALL DE LA WILAYA DE SKIKDA

Commission Electorale

A

*Monsieur le rédacteur en chef
Quotidien national El-watan
- ALGER -*

Mise au point

Usant du droit de réponse au regrettable article pernicieux intitulé « même absent à L'AG, GUEDDAH réélu » paru le 06 janvier 2021 sous le n° 9222 page 23 et conformément au code de déontologie de l'information, nous vous serions gré respectueusement d'insérer la présente mise au point. Et ce, dans un strict souci de restituer la vérité auprès du lectorat quant à ce surprenant cas de figure fallacieux et dénué de tout fondement voire truffé d'assertions et de fourvoiements notamment sur les statuts, règlement intérieur de la ligue et du code électoral de la FAF. En sus, les contenus de ces documents officiels n'évoquent d'aucune façon l'invalidation de l'élection d'un quelconque candidat absent lors du scrutin. Entre autre, monsieur GUEDDAH Abdellah, son absence ce jour là, est exceptionnelle et amplement justifiée (en mission à ALGER) d'une part.

De l'autre côté, il ya lieu de souligner ce qui suit :

- 1- L'AG de notre entité se compose de 50 et non de 38 membres ;
- 2- Lors de l'AGE du 04 janvier 2021, monsieur GUEDDAH Abdellah, unique candidat à la présidence, sa réélection ne souffre d'aucune ambiguïté. La preuve, il a obtenu un total de 33voix (89,1 %) pour un « oui » contre quatre bulletins exprimés par un « non » pour un total de 37 votants.

A fortiori, rappelons que monsieur GUEDDAH Abdellah, lors de l' »AGO du 25 décembre 2020 a été sollicité à l'unanimité, par les membres présents de présenter sa candidature pour le prochain cycle olympique (2020-2024). (Le PV établi à cet effet fait foi).

.../...

Dans ce contexte, nous réitérons que ledit scrutin s'est déroulé dans une parfaite sérénité et d'un esprit d'humilité réciproque sous l'œil vigilant et d'un huissier de justice de la commission électorale et des observateurs de la fédération algérienne de football et de la DJS.

Dés lors, à notre humble avis, nous considérons que l'article contesté tire son essence rédactionnelle à hue et à dia et en outre ce rédacteur possède-t-il le don d'ubiquité d'être en ce jour du scrutin à ALGER et à SKIKDA ???

En in fine, il est nécessaire de signaler qu'avant la clôture de la séance, les membres de notre honorable assemblée générale (la majorité composée d'intellectuels : Cadres dans diverses administrations, juristes – universitaires – enseignants etc.), n'ont soulevé aucune contestation, ni de recours à introduire. Si ce n'est leurs félicitations pour l'excellent déroulement des travaux.

La commission électorale

